

Gestion des plaintes

Distinction des rôles



Officier des
plaintes



Comité de
protection de
l'intégrité



1

Officier des plaintes



Son rôle est de recevoir les plaintes d'abus, de harcèlement, de négligence ou de violence en vertu de la politique d'intégrité, en contexte de sport, de loisir et de plein air.

Aussi, il voit à offrir son soutien au plaignant et à juger de la recevabilité de la plainte.





Sport'Aide



Son rôle est de soutenir une personne vivant des difficultés dans son environnement sportif, selon ses besoins et selon la situation qui se présente. Sport'Aide peut aussi vous accompagner pour déposer votre plainte auprès de l'Officier des plaintes.

*Sport'Aide est totalement indépendant de l'Officier des plaintes et de toutes fédérations de sport, de loisir et de plein air. Ainsi, Sport'Aide n'est impliqué dans aucune décision ni processus de gestion de plainte.

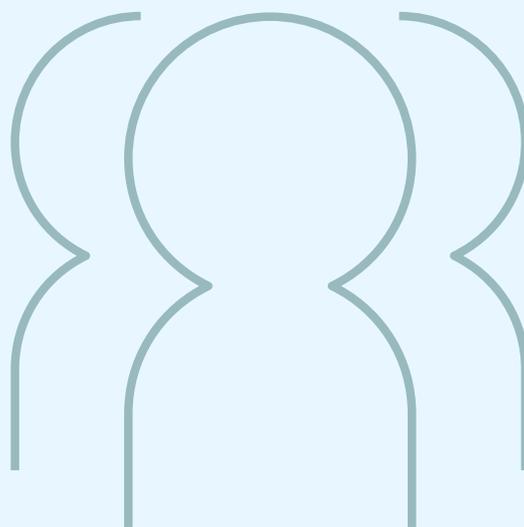




Comité de protection de l'intégrité



Formé par l'Officier des plaintes, ce comité est composé de 3 personnes indépendantes. Son rôle est de procéder au traitement de la plainte via une procédure d'audition indépendante et impartiale et d'offrir ses conclusions et recommandations sur la situation.



Contact

Pour toutes questions concernant les rôles :

Téléphone et texto



Français: 1-833-211-AIDE (2433)

English: 1-833-245-HELP (4357)

Courriel



aide@sportaide.ca

Site Internet



<https://sportaide.ca>